

## Conseil communal de Lausanne

Initiative :           postulat  
Titre :                « Pour des modes de déplacement respectueux de toutes et tous »  
Initiant :            Claude Calame

La statistique lausannoise des accidents de la circulation est alarmante : publié par la Police municipale de Lausanne, le rapport annuel de 2016 relève une augmentation de 18.3 % des accidents sur les routes lausannoises par rapport à 2015, et le rapport 2017 enregistre une nouvelle augmentation, plus modeste, de 0.4 % par rapport à 2016, avec un accident mortel en 2016, mais quatre morts en 2017. Depuis 2007, le nombre des accidents de la circulation était pourtant en constante diminution.

Dès le début de son nouveau mandat, la Municipalité de Lausanne a envisagé et partiellement introduit une série de mesures tendant à favoriser la mobilité douce (itinéraires piétons, pistes cyclables, usage des transports publics, zones à 30 km/h ou zones de rencontres, etc.). Ces mesures tendent non seulement à diminuer la pollution sonore et la pollution de l'air en ville de Lausanne, mais elles contribuent aussi à réduire les conflits entre les différents usagères et usagers de la route, piétons, cyclistes, motocyclistes, automobilistes.

Dans l'immédiat, on remarque néanmoins en ville de Lausanne une augmentation des incivilités, sinon des infractions à la Loi fédérale sur la circulation routière (741.01 du 19.12.58) : on relèvera notamment les dépassements constants de la vitesse autorisée (en particulier sur les tronçons limités à 30 km/h), la pratique du téléphone portable au volant et au guidon, le parage en seconde file ou sur les trottoirs, l'usage des trottoirs et des parcs par les cyclistes (motorisés ou non), mais aussi les coups d'accélérateur bruyants et intempestifs, les coups de claxon impatients, le moteur à plein régime aux feux rouges, le dépassement dangereux des cyclistes, l'usage par les motocyclistes et voitures des espaces réservés aux cyclistes, etc.

Face à cette situation génératrice de conflits et d'accidents de la circulation, le groupe Ensemble à Gauche propose à la Municipalité d'étudier l'opportunité de lancer une grande campagne de sensibilisation pour une conduite dans le respect mutuel des usagères et des usagers de la route, quel que soit leur moyen de déplacement. Destinée à protéger les plus vulnérables parmi les usagères et usagers des infrastructures routières, une telle campagne devra s'adresser en priorité aux conductrices et conducteurs des véhicules coupables des infractions, des atteintes à l'environnement et des accidents les plus nombreux. D'ordre dans un premier temps informatif et incitatif, cette campagne devrait être suivie dans un second temps de contrôles policiers systématiques.

L. Manzoni  
M. Des  
H. J. H.  
Aluibe

Claude Calame

Claude Calame  
Ensemble à Gauche  
Le 17 août 2018